● Deuxième année. — N° 2. Le Numéro : 0,25 NF Jeudi 2 Juin 1960 ●

JOURNAL OFFICIEL
DE LA
COMMUNAUTÉ

DÉBATS DU SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

ABONNEMENTS : Communauté : *Un an :* 5 NF ; Etranger : 8 NF. — Changement d'adresse : 0,40 NF.
Direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris (15e). — C. C. P. 9063-13 Paris. — Tél. : FON 51-00.

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 30 MAI 1960

COMPTE RENDU INTEGRAL — 2e SEANCE

Séance du Mercredi 1er Juin 1960.

SOMMAIRE

1. — Procès-verbal (p. 9).
2. — Excuse (p. 9).
3. — Nomination de la commission de recevabilité (p. 9).
4. — Nomination de membres de commissions générales (p. 10).
5. — Conférence des présidents (p. 10).
6. — Règlement de l'ordre du jour (p. 10).

PRESIDENCE DE M. GASTON MONNERVILLE

La séance est ouverte à onze heures cinq minutes.

— 1 —

PROCES-VERBAL

M. le président. Le procès-verbal de la séance du lundi 30 mai 1960 a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

— 2 —

EXCUSE

M. le président. M. Ali Mallem s'excuse de ne pouvoir assister aux séances qui auront lieu durant la présente session.

— 3 —

NOMINATION DE LA COMMISSION DE RECEVABILITE

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination des membres de la commission de recevabilité.

La liste des candidats établie par les présidents des groupes et le délégué des sénateurs non inscrits a été affichée conformément à l'article 8 du règlement.

Je n'ai reçu aucune opposition à cette liste dans les conditions réglementaires.

En conséquence, ces candidatures sont ratifiées et je proclame membres de la commission de recevabilité :

MM. Achour Youssef, Camille Alliali, Léon Boissier-Palun, Antoine Courrière, Gaston Defferre, André Diligent, Jean Ducaud,

Michel Habib-Deloncle, Marcel Ibalico, Alain de Lacoste-Lareymondie, Marc Lauriol, Jacques Ménard, François Mitterrand, Marcel Sammarcelli, Jean-Louis Tinaud.

J'indique que la commission de recevabilité est convoquée pour le jeudi 2 juin 1960, à 9 heures 45, au local 216, afin de procéder à l'élection de son bureau.

— 4 —

NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS GENERALES

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination, par suite de vacances, de membres de commissions générales.

Je n'ai reçu aucune opposition aux candidatures présentées par les groupes intéressés et qui ont été affichées conformément à l'article 8 du règlement.

En conséquence, ces candidatures sont ratifiées et je proclame :

M. Henri Trémolet de Villers, membre de la commission de législation, en remplacement de M. Fourcade ;

M. Jean Fraissinet, membre de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Trémolet de Villers, démissionnaire de cette commission ;

M. Jean-Marie Louvel, membre de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Kauffmann ;

M. Jacques Richard, membre de la commission de législation, en remplacement de M. Foyer ;

M. Marc Jacquet, membre de la commission des affaires financières, en remplacement de M. Richard, démissionnaire de cette commission ;

M. Raymond Boisdé, membre de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Jarrosson.

— 5 —

CONFERENCE DES PRESIDENTS

M. le président. La conférence des présidents a fixé comme suit l'ordre des travaux du Sénat de la Communauté :

A. — Le jeudi 2 juin 1960, à 10 heures, séance publique pour une communication sur la politique économique et financière commune.

B. — Le jeudi 2 juin 1960, à 15 heures et le soir, séance publique avec l'ordre du jour suivant :

1° Communication sur la défense ;

2° Discussion du projet de loi constitutionnelle, adopté par le Parlement de la République française, tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution — cette discussion étant poursuivie jusqu'à son terme.

C. — Le vendredi 3 juin 1960, à 15 heures, séance publique pour une communication sur la politique étrangère.

La conférence des présidents propose, d'autre part, d'organiser comme suit la procédure applicable aux communications faites devant le Sénat de la Communauté :

Seuls pourraient prendre la parole pour répondre au ministre le président de la commission intéressée et un orateur régulièrement désigné par chaque groupe. Chaque orateur, à l'exception du président de la commission, disposerait d'un temps de parole ne pouvant excéder dix minutes.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

— 6 —

REGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. En conséquence, voici quel serait l'ordre du jour du jeudi 2 juin 1960 :

A dix heures, première séance publique :

Communication sur la politique économique et financière commune.

A quinze heures, deuxième séance publique :

Communication sur la défense.

Discussion du projet de loi constitutionnelle, adopté par le Parlement de la République française, tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution, n° 2, session 1960. — M. Maurice-René Simonnet, rapporteur de la commission de législation et des lois constitutionnelles.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à onze heures dix minutes.*)

Le Directeur du service de la sténographie,
HENRY FLEURY.

Conférence des présidents.

La conférence des présidents a fixé comme suit l'ordre des travaux du Sénat de la Communauté :

A. — Le jeudi 2 juin 1960, à dix heures, séance publique pour une communication sur la politique économique et financière commune.

B. — Le jeudi 2 juin 1960, à quinze heures et le soir, séance publique avec l'ordre du jour suivant :

1° Communication sur la défense ;

2° Discussion du projet de loi constitutionnelle (n° 2, session ordinaire de 1960), adopté par le Parlement de la République française, tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution.

C. — Le vendredi 3 juin 1960, à quinze heures, séance publique pour une communication sur la politique étrangère.

Annexe au procès-verbal de la conférence des présidents.

(Application de l'article 16 du règlement.)

NOMINATION DE RAPPORTEUR

LÉGISLATION

M. Maurice-René Simonnet a été nommé rapporteur du projet de loi constitutionnelle (n° 2, session 1960), adopté par le Parlement de la République française, tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution.

Listes des membres des groupes du Sénat de la Communauté remises à la présidence le 31 mai 1960.

(Application de l'article 5 du règlement.)

GROUPE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTÉ
(33 membres.)

MM. Paul Béchard, André Bessière, Marcel Brégégère, Marcel Champeix, André Chandernagor, Antoine Courrière, Gaston Defferre, Georges Guille, Georges Lamousse, Tony Larue, Eugène Lechat, Francis Leenhardt, Max Lejeune, André Lemaire, Robert

Marson, Pierre Métayer, Guy Mollet, Marius Moutet, Charles Naveau, Jean Nayrou, Jean Péridier, Maurice Pic, Arsène Rakotovahiny, Barthélémy Raminoson, Julien Ramizason, Ratsimamao Rafiringa, François-Xavier Ratsizafy, René Regaudie, Paul Rekoro, Charles Suran, Ludovic Tron, Louis Tsiazonangoly, Fernand Verdeille.

Apparenté.

(1 membre.)

M. Al Sid Boubakeur Hamza.

Le président du groupe,
Signé : GASTON DEFFERRE.

GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITÉ DE LA COMMUNAUTÉ ET GAUCHE DÉMOCRATIQUE

(72 membres.)

MM. Jacques Abelé, Achour Youssef, Justin Ahomadegbe-Tometin, Michel Ahouanmenou, Kosso Ali, Camille Alialli, Amadou Issaka, Arimi Mamadou, Louis Attie Nader, Marcel Audy, Benacer Salah, Auguste-François Billiemaz, Drissa Bernard Boni, Jacques Bordeneuve, Boubou Hama, Issa Boulama, Georges Bresson, Roland Bru, Chabi Mama, Joseph Conombo, Edouard Corniglion-Molinier, Mamadou Coulibaly, Francis-Marius Covi, Etienne Dailly, Dandobi Mahamane, Vincent Delpuech, Michel Diallo, Loubo Djessou, Sounkalo Djibo, Michel Djidangar, René Djondang, Marc Dounia, Mohamed El Goni, Edgar Faure, Félix Gaillard, Paul Gondjout, Lucien Grand, Henri Guissou, Hassane Brahim, Jacques Hublot, Marcel Ibalico, Doutoum Ibrahim, Georges Juskiewenski, Noma Kaka, Christophe Kalenzaga, Michel Kibanghou, Koné Amadou, Henri Longchambon, Gabriel Lozès, Maïga Amadou Katkoré, André Maroselli, Jacques Masteau, Stanislas Migolet, François Mitterrand, Jean-Baptiste Mockey, Gaston Monnerville, Georges Monnet, Mustapha Menad, Bougouraoua Ouedraogo, Joseph Ouedraogo, Mme Célestine Ouezzin-Coulibaly, MM. Gaston Pams, Henri Paumelle, Salifou Boni Pedro, Marcel Pellenc, Victor Sablé, Raphaël Saller, Douani Séré, Guy Taransaud, Michel Tougouma, Pierre Vidal, Philippe Yacé.

Apparentés.

(2 membres.)

MM. André Bettencourt, Pierre Marcilhacy.

Rattachés administrativement.

(2 membres.)

MM. Fernand Malé, Léopold Morel.

Le président du groupe,
Signé : PHILIPPE YACÉ.

GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTÉ

(52 membres.)

MM. Ahmed Abdallah, Jacques Baumel, Maurice Bayrou, Belhabich Sliman, Bentchicou Ahmed, Amédée Bouquerel, Pierre Bourgoin, Jean-Eric Bousch, Pierre Carous, Maurice Carrier, Jacques Chaban-Delbas, Raymond Dronne, Jean Ducaud, Roger Dusseaulx, Yves Estève, Gaston Fourrier, général Jean Ganeval, Gouled Hassan, Lucien de Gracia, Georges Gueril, Paul Guillon, Michel Habib-Deloncle, Marc Jacquet, André Jarrot, Louis Labrousse, Hervé Laudrin, René-Georges Laurin, Joël Le Theule, Albert Liogier, Mallem Ali, Pascal Marchetti, Merred Ali, Geoffroy de Montalembert, Eugène Motte, Moulessehoul Abbès, Michel Peytel, René Plazanet, René Rakotobé, Jacques Raphaël-Leygues, Jacob Rasitefanoelina, Gabriel Razafitrimo, Jacques Richard, Arthur Richards, Raoul Rousseau, Pierre Ruais, Pierre de Sainte-Marie, Marcel Sammarcelli, Georges Santoni, Albert Sylla, René Tomasini, André Valabrègue, Félix Viallet.

Le président du groupe,
Signé : PIERRE CAROUS.

GROUPE DÉMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ

(22 membres.)

MM. le général Antoine Béthouart, André Burlot, Adolphe Chauvin, Henri Claireaux, André Colin, Paul Coste-Floret, Yvon Coudé du Foresto, André Davoust, Jean Deguise, Roger Devemy, André Diligent, Henri Dorey, André Fosset, Pierre Gabelle, Jean Lecanuet, Jean-Marie Louvel, Claude Mont, André Monteil, Léon Motais de Narbonne, Maurice Schumann, Maurice-René Simonnet, Georges Thomas.

Le président du groupe,
Signé : CLAUDE MONT.

GROUPE UNITÉ ET PROGRÈS

(28 membres.)

MM. Ba Amadou Diadié, Bocoum Baréma, Léon Boissier-Palun, Jean Brière de l'Isle, Cheikh Sidya Souleymane Ould, Giudicello Cortinchi, Diallo Hammady, Diallo Ibrahima, Diarra Idrissa, Diop Ousmane Socé, Doucouré Amadou, André Guillabert, Abel Goumba, Haïdara Mahamane Alassane, Kané Cheikh Saad Bouh, Kane Issa, Lamine-Gueye, Georges Larche, Paul Maradas Nado, René Naud, Etienne N'Gounio, Léopold-Sédar Senghor, Sidibé Mamadou, Sidi el Moktar N'Diaye, Togo Aldiouma, Touré Alassane, Traoré Seydou, Jacques Vial.

Le président du groupe,
Signé : HAIDARA MAHAMANE ALASSANE.

Liste des sénateurs de la Communauté n'appartenant à aucun groupe.

(71 sénateurs.)

MM. Pascal Arrighi, Azem Ouali, Pierre Battesti, Pierre Baudis, Joseph Beaujannot, Charles Beraudier, Jean-Baptiste Biaggi, Raymond Boisdé, Mlle Bouabsa Kheira, MM. Robert Bouvard, Jean Brajeux, Martial Brousse, Henri Caillemer, Maurice Charpentier, Pierre de Chevigny, Michel Colinet, Charles Colonna d'Anfriani, Pierre Courant, Louis Courroy, Michel Crucis, Jean-Paul David, Gilbert Devèze, René Dubois, Roger Duchet, Claude Dumont, Gaston Feuillard, Jean Fraissinet, François-Valentin, Pierre Garet, Pierre Hénault, Roger Houdet, Ioualalen Ahcène, Alfred Isautier, Eugène Jamain, François Japiot, Armand Josse, Kaddari Djillali, Alain de Lacoste-Lareymondie, Henri Lafleur, Marc Lauriol, Guy de La Vasselais, Modeste Legouez, Marcel Lemaire, Jean Le Pen, François Levacher, Roger Marcellin, Pierre Mariotte, Louis Martin, Jacques de Maupeou, Jacques Ménard, René Moatti, Maurice Molinet, Rémy Montagne, Pierre de Montesquiou, François de Nicolay, Henri Parisot, Marc Pauzet, André Pigeot, Roger Pinoteau, André Plait, Georges Portmann, Jean Poudevigne, Henri Prêtre, Dominique-Marie Renucci, Marcel Roclore, Sahnouni Brahim, François Schleiter, Roger Souchal, Jean-Robert Thomazo, Jean-Louis Tinaud, Henri Trémolet de Villers.

Le délégué,
Signé : HENRI TRÉMOLLET DE VILLERS.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.